



Dispositions d'exécution du Championnat d'hiver des Juniors carabine 10m (CHJ-C10) ¹

Edition 2022/2023 - Page 1

Doc.-N° 5.16.02 f

La Division carabine 10/50m édicte pour le Championnat d'hiver des Juniors carabine 10m les dispositions d'exécution suivantes (DE):

1. Bases

- 1.1 Règlement du Championnat d'hiver des Juniors (CHJ-C10)
- 1.2 Règles du tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération sportive internationale de tir (ISSF; édition 2021)

2. Annonce

2.1 Responsable du concours

Toute correspondance est à adresser à la responsable du concours (RC) CHJ-C10:

Sandra Boller, Sommerhaldenstrasse 51, 5200 Brugg

Tél. 056 441 23 65

Courriel: Sandra.Boller-Schweizer@swissshooting.ch

2.4 Période de tir

Ce concours peut être tiré du 1^{er} octobre 2022 au 31 mars 2023.

Les tireurs désirant se qualifier pour la Finale doivent retourner les cibles et les feuilles de stand ou bandes d'impression des résultats à la RC CHJ-C10 au plus tard **le 24 janvier 2023 par courrier A**. Le timbre postal faisant foi.

3. Droits de participation

3.1 Participation

Tous les juniors U13 - U21 ont le droit de participer.

3.2 Classes d'âge / Catégories

Les participants sont répartis dans les classes d'âge / catégories suivantes:

- | | | |
|-------------------------|-------------|---------------|
| - Juniors f/m U13 - U17 | 10 - 16 ans | (2013 - 2007) |
| - Juniors f U19 - U21 | 17 - 20 ans | (2006 - 2003) |
| - Juniors m U19 - U21 | 17 - 20 ans | (2006 - 2003) |

3.3 Participation à la Finale

La finale est soumise à l'obligation de la licence.

¹ Si pour une raison pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées.

4. Matériel

4.1 Commandes

Le matériel (cibles, feuilles de stand, autocollants de contrôle) doit être commandé via la [plateforme électronique de la FST \(https://score.swissshooting.ch\)](https://score.swissshooting.ch) cinq semaines avant le début du concours.

Les responsables des sociétés reçoivent un identifiant par courriel.

4.2 Cibles et feuilles de stand

La RC CHJ-C10 envoie aux sociétés les cibles et feuilles de stand commandées.

4.3 Cibles à marquage électronique et autocollants de contrôle

Des autocollants de contrôle sont remis par la RC CHJ-C10 aux sociétés qui tirent sur des cibles à marquage électronique (Sius et Polytronic). Ces autocollants sont numérotés et doivent être utilisés pour chaque tireur dans leur ordre chronologique.

Les autocollants de contrôle doivent être apposés sur les bandes d'impression des résultats de façon à ce que les coups de compétition soient visibles sur l'autocollant.

Il y a lieu de choisir le programme correspondant à l'arme de sport et à la discipline.

Le nom du tireur doit être inscrit sur la bande d'impression des résultats.

Le Match-Key nécessaire pour la mise en service des cibles électroniques Meyton en vue du concours doit être téléchargé par la société au moyen de l'application WEB dont elle dispose.

Les résultats sont saisis dans l'application WEB et transmis électroniquement à la RC CHJ-C10.

5. Programme de tir

5.1 Nombre de coups

Selon les classes d'âge, les programmes suivants sont à tirer (debout, bras franc):

- Juniors f / Juniors m U13 - U17 trois programmes de 40 coups chacun sur cible 10
- Juniors f U19 - U21 trois programmes de 60 coups chacun sur cible 10
- Juniors m U19 - U21 trois programmes de 60 coups chacun sur cible 10

5.2 Jaugeage des cibles en carton

Les impacts sont à évaluer visuellement, l'utilisation d'une jauge ou d'une machine à jauger est interdite. Les résultats sont à inscrire sur la feuille de stand. Les points perdus par visuel sont à inscrire à droite du visuel et le total des points perdus par carton à droite du carton.

5.3 Saisie des résultats

Les résultats doivent être saisis sur la [plateforme électronique de la FST](https://score.swissshooting.ch).

Lors du tir sur des cibles électroniques Meyton, les résultats sont saisis dans l'application WEB dont dispose la société.

5.4 Distinctions

Une carte couronne d'une valeur de Fr. 6.- est délivrée pour les résultats suivants :

- Juniors (filles) / juniors U13 - U17 975 points
- Juniors (filles) U19 - U21 1485 points
- Juniors U19 - U21 1485 points

5.5 Listes de classement

Les résultats seront publiés sur le site Internet de la FST «www.swissshooting.ch».

6. Finances

Les frais de participation se montent à:

- Juniors f/m U13 - U17 Fr. 20.-
- Juniors f U19 - U21 Fr. 20.-
- Juniors m U19 - U21 Fr. 20.-

7. Retour du matériel

Le matériel doit être retourné le 31 mars 2023 au plus tard. Sont à joindre à cet envoi:

- formulaire de rapport
- toutes les cibles, utilisées ou non
- tous les autocollants de contrôle pour cibles électroniques non utilisés
- toutes les feuilles de stand, utilisées ou non

Le matériel manquant sera facturé.

8. Finale 2023

La finale se déroulera dimanche, le 12 février 2023, à Stans et les détails seront réglés dans les DE pour la finale du CHJ-C10.

9. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent toutes les dispositions antérieures, notamment celles des DE CHJ-C10 de la saison 2021/2022 du 3 mai 2021;
- ont été approuvées par la Division carabine 10/50m le 16 mai 2022;
- entrent immédiatement en vigueur.

Fédération sportive suisse de tir

Max Müller	Sandra Boller
Chef de la Division	Responsable du
carabine 10/50m	CHJ carabine 10m